AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-6-78010317

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL

60,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. BORDEAUX 6702-48 X

23 JUIN 1978 - BULLETIN TECHNIQUE N° 18

VITICULTURE

MILDIOU

La situation demeure satisfaisante sur l'ensemble du vignoble. Cependant les dernières pluies orageuses, souvent importantes, ont pu provoquer quelques contaminations dont les taches risquent d'apparaître ces jours-ci.

En conséquence, nous recommandons d'effectuer un traitement dès que possible et en particulier dans les vignes où l'on observe la sortie de ces taches.

BLACK-ROT

Des taches isolées sur feuilles apparaissent dans de nombreux vignobles du Tursan notamment (40). Dans les vignes généralement attaquées, on choisira une matière active également efficace contre le Mildiou. Nous rappelons que pour les produits ci-dessous, la dose homologuée, supérieure à celle préconisée contre le Mildiou, est la suivante :

- captafol (Difosan FLO, Orthodifolatan) à 3,750 l/PC/ha
- dichlofluanide (Euparène) à 5 kg/PC/ha
- folpel (nombreuses spécialités en poudre mouillable) à 3,500 kg/PC/ha.

OIDIUM

On note une augmentation de la virulence qui nous incite, pour les viticulteurs équipés de poudreuses, à préconiser un soufre en poudrage à la pleine floraison de préférence aux soufres mouillables généralement incoporés aux bouilles anti-Mildiou.

POURRITURE GRISE (BOTRYTIS)

La méthode standard de lutte contre la pourriture grise prévoit que le premier traitement spécifique doit être réalisé après la chute des capuchons floraux (fin de floraison, début de nouaison). Ce stade sera progressivement atteint, en fin de mois, dans les cépages précoces et les situations bien exposées.

Nous rappelons que ce traitement doit être dissocié de celui envisagé contre le Mildiou car la pulvérisation doit être essentiellement dirigée sur les grappes. On assurera une fine pulvérisation sous forte pression de la zone des grappes avec de préférence un volume réduit de l'ordre de 60 à 120 litres de bouillie par hectare. On orientera si possible les buses obliquement par rapport aux rangs pour éviter le plaquage des feuilles sur les grappes et assurer ainsi une meilleure pénétration.

P273

.../...

Dans la gamme des produits actuellement en autorisation provisoire de vente, on peut citer parmi les plus actifs :

- dicyclidine (Sumisclex) à 1,500 kg de produit commercial/ha
- vinchlozoline (Ronilan) à 2 kg " "
- iprodione (Rovral) à 1,500 kg " "
- dichlofluanide (Euparène) à 4 kg " "

CICADELLES

Les populations larvaires s'accroissent mais n'atteignent pas généralement une moyenne d'une larve par feuille (comptage 100 feuilles âgées par parcelle). Cependant si ce seuil de tolérance est approché, on interviendra sans délai avec l'une des matières actives suivantes :

- azinphos à 400 g/MA/ha (nombreuses spécialités)
- formathion à 500 g/MA/ha (Anthio fort)
- méthomyl à 375 g/MA/ha (Lannate)
- méthidathion à 300 g/MA/ha (Ultracide)
- oxydéméton méthyl à 250 g/MA/ha (Anthonox, Métasystémox)
- parathions à 300 g/MA/ha (nombreuses spécialités)
- vamidothion à 600 g/MA/ha (nombreuses sépcialités).

ARBORICULTURE

OIDIUM DU POMMIER

Continuer à maintenir la protection.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le traitement recommandé durant la première décade de juin arrive en fin d'efficacité et a été parfois lessivé par des pluies abondantes. Il y a donc lieu de le renouveler sauf dans le Nord de la Dordogne où il a été exécuté plus tardivement.

PUCERON LANIGERE DU POMMIER

Dans les vergers très infestés l'automne dernier, un traitement a du être effectué selon les instructions du bulletin n° 16 du 2 juin. Dans les autres plantations où des colonies importantes seraient dénombrées, on procédera à une pulvérisation abondante soit avec du vamidothion (Kilval, Sépaphid, Vamifène) à raison de 1,5 l à 2 l de produit commercial à l'ha, soit avec du pirimicarbe (Pirimor) à 750 g de produit commercial/ha, en y incorporant le mouillant recommandé pour cette spécialité.

BACTERIOSE DU NOYER

En Dordogne, on observe les premières sorties de bactériose depuis la mi-juin. On renouvelera la pulvérisation cuprique recommandée dans le précédent bulletin après des précipitations de l'ordre de 30 mm.

.../...

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le second vol a débuté et il est recommandé d'effectuer un premier traitement sur les variétés précoces devant être récoltées dans le courant de mois de juillet. Cependant, dans les vergers où un contrôle visuel soigné ferait apparaître un pourcentage d'attaque inférieur à 1 %, cette intervention pourra être repoussée.

Dans le choix du produit, on tiendra compte du délai d'utilisation avant récolte :

- 15 jours : phosalone (nombreuses spécialités) à 600 g/MA/ha - azinphos méthyl (nombreuses spécialités) à 400 g/MA/ha - méthidathion (Ultracide 20 bouillie) à 400 g/MA/ha - fénitrothion (nombreuses spécialités) à 500 g/MA/ha.

- 7 jours : méthomyl (Lannate) à 625 g/MA/ha - mévinphos (nombreuses spécialités) à 500 g/MA:ha.

- 5 jours : dichlorvos (nombreuses spécialités) à 1250 g/MA/ha.

GRANDES CULTURES

MAIS

DESHERBAGE EN POST-LEVEE

Les traitements dirigés nécessitent un matériel adapté permettant une pulvérisation à basse pression et grosses gouttes dirigée sur l'interligne sans que les tiges et feuilles du maïs soient mouillées.

Ils sont effectués par temps calme alors que le maïs atteint de 40 à 60 cm contre 10 à 15 cm pour les adventices.

Eviter de traiter après l'apparition des racines coronaires, notamment avec les hormones.

1 - Contre graminées annuelles et nombreuses dycotylédones

-Sauf sur maïs **semence** :

- ametryne (Amephyt à 3 kg/ha de PC) + huile
- terbutryne (Igranc autosuspensible, 4 à 5 l/ha de PC) + huile.

- paraquat (limité à l'apparition des racines coronaires) de 500 à 800 g M.A./ha (Gramoxone 2 : 2,5 l - 4 l/ha de P.C.)

- glyphosate(Roundup : 3 à 5 l/ha de PC), éviter de toucher le maïs, limite : racines coronaires.

2 - Contre dicoty lédones vivaces :

- liseron et chardon : - 2,4-D sel d'amine, 1000 à 1200 g MA/ha (nombreuses spécialités)
  - glyphosate(Roundup 6 à 12 l/ha de PC) avec précaution.

- ronce et gesse tubéreuse : 2,4 D + 2,4,5-T, 1000 + 750 g MA/ha (nombreuses spécialités)

...+...

P 274

3 - <u>Contre prêles</u>

- 2,4,5-TP (ou fenoprop) à 1200 g MA/ha (nombreuses spécialités).

4 - <u>Contre chiendents</u> :

- Chiendent rampant (5 à 10 cm) :

. atrazine + huile (Mazipron 10 à 20 l/ha de PC)

. glyphosate en dirigé(Roundup 12 l/ha de PC) avec précaution.

- Chiendent pied de poule :

. aminotriazole + thiocyanate à 3600 g/ha d'aminotriazole (nombreuses spécialités T.L.) en dirigé, suivi d'un paraquat à 600 g MA/ha 8 à 10 jours plus tard (3 l/ha de Gramoxone 2)

. glyphosate en dirigé(Roundup 12 l/ha de PC) avec précaution.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.A.P.P.P. n° 524 AD